

Les éléments relatifs à la soutenabilité de l'offre de formation

1. locaux :

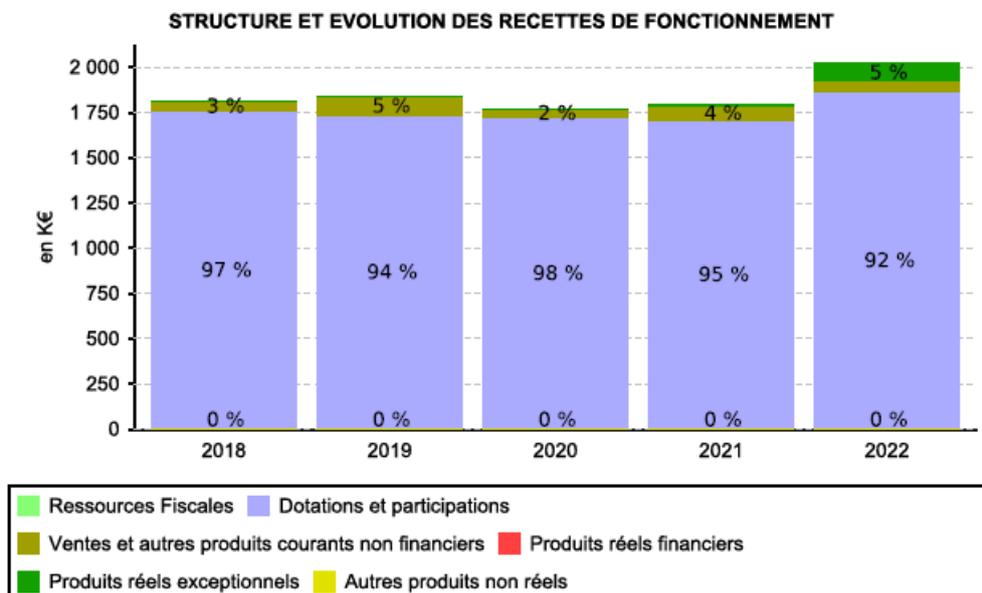
Les locaux de l'Ecole supérieure d'Art d'Avignon sont situés sur 2 sites situés à Avignon : 500 chemin de Baigne-Pieds, 84 000 Avignon (siège administrative, salles de cours et laboratoires et 1 avenue de la Foire, 84 000 Avignon (ateliers de création).

Ces locaux sont mis à disposition par la Ville d'Avignon à titre gracieux.

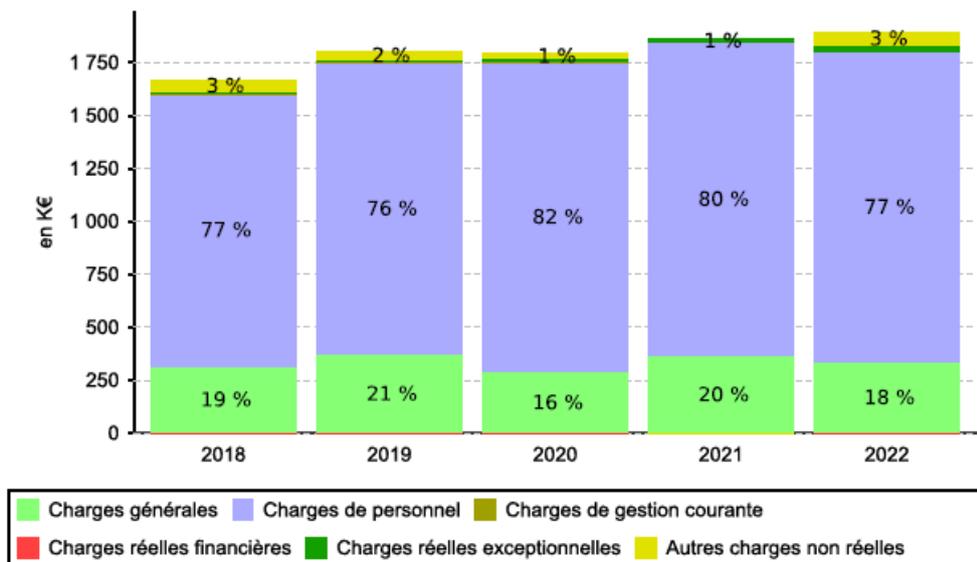
Visite virtuelle : [Visite virtuelle | Ecole Supérieure d'Art d'Avignon \(esaavignon.eu\)](http://esaavignon.eu)

2. Budgets :

1 816 973€ en fonctionnement en 2024



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



29 754€ en investissement en 2024

Une trésorerie positive

	2019 en €	2020 en €	2021 en €	2022 en €
Fonds de roulement (ressources durables)				
capitaux propres	2416,07	2389,88	2324,14	2353,91
+ dettes à long terme	0	0	0	0
-immobilisations	-1866,78	-1863,31	-1879,77	-1865,4
TOTAL FR	549,29	526,57	444,37	488,51
Besoin en fond de roulement				
stock	0	0	0	0
+créances	100,6	73,92	89,8	74,29
-compte de régularisation	-0,72	0	-0,23	0
-dettes à court terme	-64,41	-52,68	-40,21	-38,62
TOTAL BFR	35,47	21,24	49,36	35,67
Trésorerie nette	513,82	505,33	395,01	452,84

3.Ressources

- 1 directeur
- 1 administrateur
- 1 responsable pédagogique, coordination de la recherche
- 3 personnel administratif
- 1 Personnel bibliothèque
- 4 Personnel technique
- 1 adjoint d'animation (dédié à l'EAC)
- 1 Apprenti

15.5 ETP enseignant : 17 PEA (dont 1 CLM) + 1 AEA, pour un total de 15.5 ETP

TOTAL : 31 personnes

ratio prof /étudiants : 124 étudiants pour 15.5 ETP enseignants (ratio de 8 élèves/enseignant).

Répartition entre titulaires et non titulaires

titulaires : 17 (57%)
non titulaires : 13 (43%)
+ 1 apprenti

14 vacances en 2023 selon le programme spécifique de formation.
Une soixantaine d'interventions extérieures pour nourrir les formations délivrées.

La recherche

Les programmes de recherche : <https://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2023/09/Livret-ESAA23-24.pdf>

Enseignants chercheurs : 3 PEA ayant un doctorat + La responsable de la coordination de la recherche + le directeur soit 5 personnes à l'ESAA

La politique sociale

Objectifs : s'assurer des droits sociaux des étudiants et améliorer les conditions de vie des individus. La politique sociale est définie par un ensemble d'actions mises en œuvre progressivement par l'ESAA pour parvenir à transformer les conditions de vie des étudiants.

Elle est structurante et collégiale à l'ESAA notamment au travers [des réunions du Conseil de la vie étudiante](#).

Pour s'assurer des droits sociaux :

- les frais d'inscription adaptés aux conditions de ressources (boursiers, non boursiers, exonérés) et sont parmi les plus accessibles de France ;
- les mobilités étudiantes peuvent être financées par des dispositifs mis en place (Prame, Erasmus +) ;
- l'ESAA travaille en synergie avec les services du CROUS pour tous les dossiers étudiants ;
- l'ESAA participe aux frais de matériel étudiant et prend en charge les frais liés aux WS et ateliers professionnalisants ;
- l'ESAA participe au financement des impressions ;
- l'ESAA participe aux frais de diplômes (180€ pour les DNA et 250€ pour les DNSEP) ;
- l'ESAA valorise l'emploi étudiant et la professionnalisation des étudiants sortants.

Pour l'amélioration des conditions de vie :

- l'ESAA met en place chaque année une semaine « Habiter l'école » qui permet à tous de s'approprier les espaces de vie scolaire, de les faire évoluer dans des logiques éco-responsables.
- l'ESAA finance une cellule d'écoute psychologique accessible à tous et toutes et gratuite ;
- l'ESAA expérimente le dispositif de pair aidant (sur les questions de santé mentale) ;
- l'ESAA reverse la CVEC aux deux associations étudiantes en soutenant les projets d'amélioration de vie dans ses espaces (restauration, etc.) ;
- l'ESAA a contractualisé avec la CPAM pour la question de l'accès aux soins ;
- l'ESAA soutient l'épicerie sèche mis à disposition des étudiants les plus précaires ;
- l'ESAA finance des postes d'étudiants tuteurs pour accompagner chaque année tout nouvel arrivant ;
- l'ESAA finance des actions de formation aux premiers secours et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations ;

-l'ESAA met en relation les étudiants avec le monde socio-économique (stages, emploi, appel à candidatures, etc.) chaque mois ;